

Département des Pyrénées-Atlantiques

COMMUNE DE VIELLESEGURE



## Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER APPROUVE

Pièce n°5 : Documents graphiques du règlement



• Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 15/09/2017

• Le Maire,

• Bureau d'études : CREHAM  
202 rue d'Ornano  
33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 44 00 25

Atelier BKM  
8 place Amédée Larrieu  
33000 Bordeaux  
Tel : 05 56 24 20 94

# Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER APPROUVE

Pièce n°5.a : Document Graphique du Règlement


Echelle : 1/6.000

• Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du .....

• Le Maire,

• Bureau d'études : CREHAM  
202 rue d'Ornano  
33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 44 00 25

Atelier BKM  
8 place Amédée Larrieu  
33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 24 20 94



### Limite et classement des zones et secteurs de règlement

- UA** Espaces multifonctionnels de centralité ou de noyau historique dense
- UB** Espaces multifonctionnels ou résidentiels de moyenne densité
- UC** Espaces résidentiels de faible densité
- 1AU** Zone ouverte à l'urbanisation, à destination multifonctionnelle ou résidentielle
- 2AU** Zone à urbaniser, dite "fermée"
- A** Zone agricole
- Ah** Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à usage d'habitat
- Ap** Secteurs de protection particulière au titre de la préservation des paysages agricoles
- N** Zone naturelle
- Np** Zone naturelle de protection stricte
- NL** Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) à usage d'équipements d'intérêt collectif et d'activités de loisirs

Zones indicées "i" : zones concernées par des aléas ou risques d'inondation

### Contraintes et servitudes définies par le PLU

- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer**
- ER1** Emplacement réservé pour opération publique et numéro d'opération

### Patrimoine identifié au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

- Patrimoine bâti**

### Bâtiments désignés au titre de l'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme

- Bâtiment pouvant changer de destination en zone agricole ou naturelle**

### Autres informations

- Parcelles bâties non cadastrées**
- Limite communale**

EMPLACEMENTS RESERVES	
N° d'opération : n°1	Destination : Extension du cimetière
Bénéficiaire : Commune	
Superficie approximative : 1.477 m²	
N° d'opération : n°2	Destination : Aménagement d'un espace public de plein air et/ou stationnement
Bénéficiaire : Commune	
Superficie approximative : 1.161 m²	
N° d'opération : n°3	Destination : Aménagement Cami Campgros
Bénéficiaire : Commune	
Superficie approximative : 1.745 m²	